

LA GAZETTE

de Saint-Romans

Automne
2021

Gazette Municipale de Saint-Romans
saint-romans.fr



Chers Saint-Romanaises, Chers Saint-Romanais,

Nous voilà je l'espère au bout de cette crise sanitaire avec la Covid, que notre village est parvenu à traverser sans fermeture de classe, ni de garderie, ni de restauration scolaire.

Les acteurs concernés se sont montrés particulièrement vigilants, et la Municipalité n'a pas ménagé ses efforts pour apporter son aide tant sur le plan sanitaire que logistique.

Dans le même temps, ainsi que nous avons pu vous l'annoncer dans la gazette précédente, nous avons poursuivi notre travail et nos projets :

L'Atelier des Arts a fait sa rentrée dans le local spécialement aménagé pour ses activités, les Gais Lurons commencent à déménager et quittent progressivement leurs locaux pour s'installer à la place de l'Atelier. La responsable de la Pause Méridienne a retrouvé provisoirement son ancien bureau ... et les Algéco sont enlevés pour laisser la place à la réalisation de la nouvelle cantine, qui va commencer prochainement.

Nous sommes attentifs à la construction du local commercial des 4 routes, qui devrait être hors d'eau-hors d'air fin janvier, si la météo ne ralentit pas les entreprises.

Les commerçants concernés sont prêts ... et ont déjà pensé aux aménagements des futurs locaux dans lesquels ils accueilleront leur clientèle.

Je parlais d'optimisme dans la gazette de cet été ...

Et j'entends bien poursuivre la tâche que vous m'avez confiée ainsi qu'à mon Conseil, avec le même enthousiasme !


J'espère que nous pourrons nous retrouver bientôt ...

« *en présentiel* », selon ce nouveau mot inventé pendant la pandémie

et pourquoi pas pour les vœux du Maire ?

Prenons-en le pari ...

Votre Maire,
Yvan Créach



11 Novembre : commémoration de l'Armistice à 11h15 au monument, en présence d'un piquet d'honneur militaire et des pompiers. Cette cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur à la salle des fêtes avec inauguration de l'exposition « sublimes routes du Vercors »

Vous êtes cordialement invités (Pass sanitaire à présenter à l'entrée)



PÊLE-MÊLE AU P'TIT RESTO !



Afin d'assurer la meilleure sécurité sanitaire, le P'tit Resto a conservé son organisation « covid » pour la rentrée scolaire de septembre.

Les mesures sanitaires devenant moins strictes, la Pause Méridienne va petit-à-petit abroger les mesures les plus contraignantes, tout en conservant une partie du protocole de désinfection, qui apportera une certaine sérénité en cette période hivernale d'épidémies diverses.

L'organisme certificateur ECOCERT a effectué son contrôle annuel le 19 octobre, confirmant que les produits bio représentent 42.5% des achats alimentaires totaux.



La rentrée a été l'occasion de se roder sur le nouveau logiciel de réservation, qui se met en place, avec les améliorations souhaitées.

Le paiement des factures de la pause Méridienne va prochainement pouvoir être effectué par carte bancaire. Les démarches administratives ont été longues ... Mais cela devrait fonctionner prochainement, les parents en seront aussitôt informés par mail.

INFO : PROJETS ET RÉALISATIONS

Restauration scolaire

Le permis a été déposé, nous attendons son retour d'ici quelques jours.

L'étude de sol est faite, cabinet d'architectes et élus ... nous sommes prêts !

En attendant nous n'avons pas perdu de temps et nous avons organisé l'enlèvement des Algéco, ainsi que les déménagements/emménagements de leurs occupants !

Bâtiment commercial

Depuis cet été, vous voyez « pousser »
ce qui va être notre bâtiment commercial ;

Plusieurs commerçants ou prestataires ont déjà réservé leur emplacement, et si l'hiver veut bien être clément, les entreprises pensent pouvoir couvrir et fermer le bâtiment d'ici la fin du mois de janvier.

Cela permettra aux commerçants d'envisager leurs travaux d'aménagements en même temps que les finitions se poursuivront pour le bâtiment.

La Commission travaux suit cette évolution avec beaucoup d'attention depuis son démarrage.

Dans un même temps les travaux du Merdarei entamés dans le village l'été dernier se sont poursuivis derrière le futur bâtiment, mettant ainsi en sécurité la construction, et les parkings attenants.



L'adjoint aux travaux est fréquemment sur place avec l'architecte et les différentes entreprises, le Maire et les élus se réunissent régulièrement sur le chantier, et suivent avec intérêt l'avancement des travaux.



Colis en remplacement du repas des aînés en 2021

La proposition d'un colis de produits locaux pour une et deux personnes, quelques jours avant Noël, a été retenue, en lieu et place d'un repas qui présente encore trop d'incertitude sur le plan sanitaire.

L'organisation sera la même qu'en 2020 pour le retrait du colis à la salle des fêtes et la distribution pour les Personnes en état de Mobilité Réduite. Ces retraits pourront être effectués du 17 au 19 décembre. Les ayants droits seront informés.

Conditions d'âge de l'attribution de l'aide au permis pour les jeunes Saint-Romanais

Dès lors qu'un jeune St Romanais âgé de 17 à 23 ans (à la date de l'examen) aura obtenu son permis de conduire, il pourra prétendre à une aide financière de la mairie. Il devra compléter une convention et joindre justificatif de réussite à l'examen, justificatif de domicile, attestation quotient CAF, facture du permis de conduire et RIB.

Nouvelles conditions d'attribution par rapport au QF :

- * QF de 0 à 600 : Aide de 600 €
- * QF de 601 à 1200 : Aide de 300 €
- * QF + de 1200 : Aide de 100 €



Seuil maximum du montant de l'aide au séjour pédagogique

Les conditions d'attribution de l'aide restent inchangées par rapport au QF. L'aide au séjour pédagogique est plafonnée à 150 € quel que soit le QF.

Prime de naissance

Le CCAS décide de relever l'attribution de la prime de naissance sous forme de bons CADHOC versée aux parents (150 €) à la naissance d'un enfant, jusqu'au QF 900 (au lieu de 0 à 600).



À LA MAIRIE

Elles mettent leurs compétences à votre disposition tous les matins :

lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 heures à 12 heures et le samedi de 8 heures à 11 heures.

La Mairie est fermée le MERCREDI

Fermeture au public les après-midi : ni téléphone, ni livraison : temps réservé au travail administratif.

Tél. : 04 76 38 46 17

mairie@saint-romans.fr

Julie

ses missions :

Comptabilité,

Budget,

Travaux et subventions,

Gestion des Ressources Humaines,

Réunion du Conseil Municipal et délibérations,

Élections avec Vanessa.



Vanessa

ses missions :

Accueil physique et téléphonique,

État Civil,

Urbanisme,

Cimetière,

Recensement militaire,

Gestion des logements sociaux,

Élections avec Julie (*traitement en commun des demandes d'inscriptions, radiations, préparation et tenue du bureau de vote*),

Agenda du Maire,

Gestion des différentes salles.



BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

Le recensement est **obligatoire à partir du 1^{er} jour du 16^{ème} anniversaire jusqu'à la fin du 3^{ème} mois suivant** pour les filles comme pour les garçons.

En cas de retard, la régularisation est possible à tout moment jusqu'au 25^{ème} anniversaire.
En l'absence du jeune, un des parents peut faire la démarche.

Son recensement citoyen fait (*parfois appelé par erreur recensement militaire*) il devra présenter **OBLIGATOIREMENT**, entre 16 et 18 ans, l'attestation de recensement lors de certaines démarches (*inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique, code de route, conduite accompagnée, BAC, CAP, BEP...*).

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée de défense et citoyenneté (JDC).

Pour être recensé :

- **A la mairie du domicile** : se présenter muni du livret de famille des parents du jeune à recenser avec la pièce d'identité de ce dernier ainsi qu'un justificatif de domicile récent.
- L'agent vous remettra l'attestation de recensement.



Élections

Les élections Présidentielles se tiendront les
10 et 24 avril 2022

date limite d'inscription sur les listes électorales
le vendredi 4 mars à 12 heures.

* * * * *

Les élections Législatives se tiendront les
12 et 19 juin 2022

date limite d'inscription sur les listes électorales
le vendredi 6 mai à 12 heures.

La certification d'une signature : **de quoi s'agit-il ?**

Encore appelée **légalisation de signature**, la certification d'une signature est une formalité qui a pour but d'attester de la véracité d'une signature. Elle permet d'authentifier la signature que vous apposez sur un **acte sous seing privé**.

C'est une procédure importante car elle permet **d'attester que vous êtes bien la personne ayant signé le document devant l'officier d'état civil**.

Attention, la certification de votre signature n'authentifie pas l'acte que vous avez signé, mais **uniquement la signature**.

Il faut noter que la procédure de certification de votre signature en mairie suppose nécessairement que vous vivez sur le sol français.

Les étrangers devront ainsi se rendre dans les consulats ou les ambassades.



Quelle est la procédure pour la certification de votre signature en mairie ?

Il est important de savoir que c'est à la mairie de votre domicile que vous devrez vous adresser lorsque vous voulez certifier votre signature.

Aussi, vous devrez fournir certaines **pièces justificatives** pour lancer la procédure.

Il s'agit entre autres :

- de l'acte sur lequel figure la signature que vous souhaitez certifier,
- d'une pièce d'identité sur laquelle on identifie clairement votre signature et éventuellement un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Par ailleurs, il est essentiel de retenir que lorsque l'acte sur lequel apparaît la signature est dans une langue étrangère, il faudra procéder à sa **traduction en Français**.

La traduction ne doit pas être négligée, et doit être réalisée par un traducteur assermenté et reconnu.

En ce qui concerne la pièce d'identité que vous devrez présenter, il peut s'agir de votre carte nationale d'identité ou encore de votre passeport.

Si vous ne pouvez pas présenter une pièce d'identité, vous devrez vous faire tout de même accompagner par **deux témoins munis de leurs pièces d'identité** et de leurs justificatifs de domicile.

Pour le justificatif de domicile, notez qu'il peut s'agir d'une quittance de loyer, ou encore d'une facture d'électricité ou de gaz.



Toujours est-il que la certification de votre signature ne peut se faire sans votre présence.

AUX SERVICES TECHNIQUES



BRUNO



DJAMAL



JOHANNES

Leurs tâches sont multiples, tout le monde les connaît et a recours à eux (souvent !)

Ils participent à l'entretien, aux réparations, aux aménagements de nos bâtiments communaux, de nos écoles, des espaces verts, de la voirie,

Également à la logistique des différents services : nettoyage, restauration, mairie, bibliothèque ...

Beaucoup de polyvalence au service de notre commune, alors...

RESPECTONS-LES lorsqu'ils travaillent sur le bord de nos routes ou dans le village, levons le pied, ne prenons pas le risque d'un accident.



DANS LE VILLAGE, on roule à 30 ... à la proximité des écoles également.

Parlons Citoyenneté...

Notre cimetière ... lieu de silence et de recueillement ...
Mais depuis quelques temps ...

Des propriétaires d'animaux emmènent leurs chiens y faire leurs besoins;

Des personnes rentrent avec leur vélo;

D'autres bien mal intentionnées, volent les fleurs et les plaques sur les tombes.

La Mairie a été contrainte de mettre des panneaux, et demander à ce que le portail soit fermé ...

Gardons la sérénité de notre joli village

C'est un atout qui devient rare;

À nous de le protéger



À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



A l'occasion de la semaine du goût, les classes de CM sont allées à Beauvoir, visiter le jardin médiéval des Carmes.

Au menu :

Marche à pied depuis l'école jusqu'à Beauvoir, puis visite du verger, des jardins avec les plantes comestibles, les plantes toxiques, les plantes médicinales et les aromatiques, les mauves ... dont l'extrait d'une d'entre elle permet de faire de la guimauve, la reine des prés, 1^{er} aspirine connu naturel, l'aconit napel, si belle mais très toxique.

Puis c'est le tour de la Ruche, avec les abeilles, le miel, la cire et la gelée royale et l'on apprend que les abeilles récoltent le nectar toujours sur les mêmes fleurs, qu'en même

temps elles pollinisent les pissenlits, châtaigniers, acacias, tilleul, et qu'Albert Einstein a écrit que *Si les abeilles venaient à disparaître, l'humanité n'aurait plus que quatre années devant elle*. Passage ensuite au stand où s'étalent les différentes variétés de pommes, et moment curiosité devant le pressage des pommes pour en extraire le jus.

Puis arrive le temps de la collation concoctée par le Roman du Vercors, avec gâteau maison et le jus des pommes que l'on a pressées.



Un petit Déj' apprécié

Les parents étaient prévenus : ne faites pas petit-déjeuner vos enfants, le Mardi 28 septembre, l'école s'en charge !

Un petit déj'... local et plein d'énergie pour les 121 élèves de l'école élémentaire, et servi par leurs enseignants et des mamans ... Les enfants ont mangé ... et re-mangé !

Ils ont pu goûter : muesli, pommes, raisins, fromages faisselle, bleu de Sassenage, Vercorais, miel ; beaucoup de mamans avaient offert des compotes, des confitures et pâte de coing.

La Pogne fabriquée à Saint-Romans et le pain demi-complet du Royans.

La quasi-totalité des produits ayant parcouru moins de 10 km autour de l'Ecole, sans emballage plastique, sans traitement, ce petit déjeuner a frôlé le zéro déchet, avec une petite contribution au compost.

Les enseignants ont expliqué les fruits de saison, les produits locaux, et les enfants ont unanimement posé la même question : quand est-ce qu'on recommence ?!

Un grand merci à l'équipe enseignante, aux mamans et aux papas, ainsi qu'à la Mairie qui a attribué une subvention particulière pour les achats.

Une belle initiative ... et on va comme les enfants, poser la même question : quand est-ce qu'on recommence ?!!



FOOT US ROCLAIX

C'est une nouvelle saison qui démarre pour le club de Foot de l'US ROCLAIX, rappelons-le issu de la fusion de l'US SAINT-ROMANS et du FC SAINT-JUST-DE-CLAIX en 2016.

Après deux saisons plus que tronquées par ce que vous savez, c'est avec l'esprit plein d'ambitions, que les différentes catégories, toutes représentées, ont repris le chemin des terrains en cette rentrée 2021.

Fort de son implantation sur le territoire, le club ne se limite pas à ses simples deux communes mais accueille des joueurs de tous horizons avec notamment une forte popularité auprès des communes limitrophes et des villages du Royans. L'école de foot, orchestrée de mains de maîtres par Bruno et son équipe, accueille entre U6 et U9, plus de 30 enfants.

Petite nouveauté, la section U5 pour les enfants nés en 2017, qui découvrent en douceur et sous la bienveillance de Bruno, les joies du football et son apprentissage.

Le groupe U10-U11 déjà en partie encadré par Christian les années précédentes, enregistrent le renfort de Sylvain et d'Evan pour tenter d'aligner 3 équipes chaque samedi (pour près de 35 joueurs).

Une solide équipe U13, sous l'égide de Jean Christophe, ancien président du club, et les U15 d'Aurélien et Guillaume forme chacun un groupe de 14 joueurs.



En U17, le groupe d'Anthony est en pleine reconstruction (pas d'équipe les années précédentes) et montre chaque jour des signes encourageants de progression.

Les Séniors qui comptent une quarantaine de membres peuvent compter sur un groupe fortement rajeuni cette saison qui tentera d'obtenir son maintien respectivement en D2 pour la première de Qualid et en D4 pour la réserve encadrée par Aurélien.

Pour être complet, une équipe vétérans sera une nouvelle fois alignée cette saison dans un esprit plus loisir chaque vendredi soir.

La vie du club, comme en témoigne le magnifique tournoi organisé en septembre dernier, reprend peu à peu son cours, différentes manifestations, qui ont par le passé fait le succès du club devraient à nouveau voir le jour.

Le bénévolat, pourtant en perte de vitesse, peut toujours compter sur un noyau plus que dynamique et complémentaire au sein du club qui cherche encore et toujours à s'enrichir de nouveaux membres, à même d'apporter leur pierre à l'édifice.

Le club adresse ses félicitations à Leïlis Mure-Ravaud, joueuse U15 du club sélectionnée dans la liste de 15 joueuses iséroises pour le rassemblement inter district organisé par la ligue Auvergne Rhône-Alpes pendant les vacances de la Toussaint.



Nos ASSOCIATIONS

CYCLO

Après avoir été annulé en 2020 pour cause de pandémie, le Critérium Départemental Route et VTT des jeunes cyclos du Comité Départemental de l'Isère s'est déroulé le samedi 25 septembre 2021 à VEZERONCE-CURTIN dans l'Isère.

Cette année l'École Française de Vélo du Club Cyclotouriste de Saint-Romans, notamment la section VTT, s'est déplacée en force. Pas moins de 12 jeunes de 9 à 17 ans, accompagnés de 5 éducateurs, ont participé à ce Critérium. Quatre d'entre-eux âgés de 9 à 12 ans étaient inscrits au Concours éducation routière et les 8 autres au Critérium. Dès leur arrivée et après le traditionnel accueil, la matinée était réservée aux contrôles de leurs VTT, puis aux tests de cartographie avant de réaliser un parcours de 24 km qui devait leur permettre de découvrir 6 balises comportant des QCM et reconnaître quatre lieux bien distincts.



Matéo OLIVIER vainqueur des 13-14 ans aux côtés du Président du Comité Départemental des Cyclotouristes Isère

Après le déjeuner, nos jeunes poursuivaient les ateliers portant sur la nature et sur la mécanique avant d'entreprendre le parcours de maniabilité.

Puis vint la proclamation des résultats.

Le jeune Mathéo, qui a été un des rares jeunes à réaliser un sans-faute dans le parcours de maniabilité, finissait premier dans la catégorie de 13-14 ans. Il se voyait remettre le trophée du vainqueur.

Les autres vététistes du CCSR n'ont pas démerité et finissaient à des places plus qu'honorables. Pour tous ces jeunes, il s'agissait de leur première participation à ce critérium. Ils ont fait honneur au CCSR de par leur comportement et à leurs encadrants qui s'investissent tous les week-ends pour former nos jeunes vététistes. Ces bons résultats reflètent le prix de leur investissement dans cette école.

Pour l'édition 2022, gageons que tous les jeunes de l'école participeront au Critérium départemental et qui sait, sur notre propre terrain de jeux.

L'École Française de Vélo de Saint-Romans prend de plus en plus de l'ampleur et nombreux sont les jeunes à nous rejoindre.

Elle s'adresse à tous les cyclistes âgés de 11 à 17 ans. Tous candidats disposent de la possibilité de réaliser 3 sorties dites "gratuites" avant de solliciter une licence. Toute licence souscrite avant la fin de cette année dite "licence 16 mois" reste valable pour l'année 2021 mais également toute l'année 2022.



FNACA

Comme beaucoup d'autres associations, notre comité se remet doucement « en marche » après les différents confinements.

Bien évidemment, nous n'avons pu organiser une assemblée générale en « présentiel ».

Le mauvais temps du 1^{er} août, a contrarié les projets de pique-nique et seuls une quinzaine d'adhérents se sont retrouvés à la salle des fêtes. Une éclaircie l'après-midi a toutefois permis de disputer quelques parties de boules.

En septembre, avec la participation de comités voisins, une journée détente a pu se dérouler pour visiter les étangs des Dombes du Bugey le matin et le Musée de l'automobile de Rochetaillée l'après-midi. La journée a bien sûr été coupée par un succulent repas à Châtillon sur Chalaronne, au cours duquel nous avons honoré notre doyen Lili Roux qui fêtait ce jour-là ses 90 printemps.



Une petite délégation a participé aux cérémonies du 19 mars, 8 mai, 11 novembre et 25 juillet à Beauvoir.



Des soucis de santé pour certains, l'âge pour d'autres, nous avons de plus en plus de difficultés à participer aux diverses cérémonies accompagnées d'un porte-drapeau. Nous faisons donc appel aux volontaires pour nous aider dans cette tâche.

Nul besoin d'être Ancien combattant pour porter un drapeau, Seule la volonté d'honorer ceux qui ont disparu pour la France est nécessaire ... !

Souhaitant comme vous tous reprendre une vie normale, nous comptons sur la participation massive des adhérents et de la population aux prochaines cérémonies.

Petit rappel de la composition du bureau : Président : Edmond GELLY - Vice-Président : Paul CHARVIN

Trésorier : René GODARD - Trésorier adjoint : René BOUCHAYER - Secrétaire : Geneviève CHAZOTTE

CREA'FOLIES

L'Association **CREA'FOLIES** organise son marché de créateurs le **21 novembre 2021** à la salle des fêtes.

Les personnes souhaitant exposer et vendre leurs créations peuvent laisser leurs coordonnées en message privé sur la page Facebook de l'association ou appeler le 06 12 55 57 48.



Les bénéfices réalisés par l'association seront reversés au téléthon.



AMICALE DES **POMPIERS**

En 2020, les restrictions sanitaires n'ont pas permis aux sapeurs-pompiers de la caserne de Saint-Romans de venir à la rencontre des habitants lors de la traditionnelle distribution des calendriers.

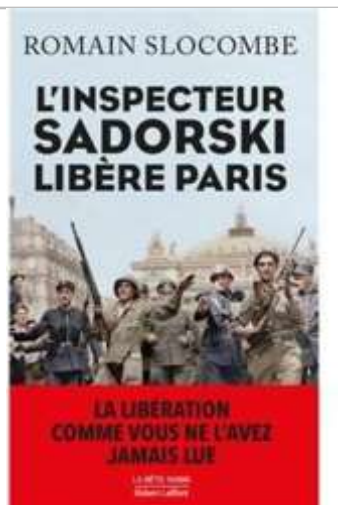
Cette année, les conditions étant plus favorables, les sapeurs-pompiers volontaires seront heureux de venir vous rencontrer et de vous proposer l'édition 2022.

Vous y découvrirez des prises de vues aériennes originales des cinq communes de premier appel, ainsi que des photos des maires aux côtés des quatre équipes de garde.

La caserne de Saint-Romans est toujours ouverte et accueille les habitants le dimanche matin de 10h à 12h.

Alors ... à très vite





POLICIER / Été 1944 : Sadorski a passé huit mois en prison. L'administration le libère en échange d'un rapport sur le transfert de l'ex-ministre Georges Mandel, otage des nazis, qui va être tué sous ses yeux. Crime ordonné par la SS ou par la Milice ? Peu après, un inconnu blessé est enlevé par des flics allemands en civil. L'inspecteur met ses adjoints sur l'affaire et l'un d'eux est abattu à son tour.

Dans un bar tenu par des truands, Sadorski rencontre un jeune milicien qui semble être un pervers sexuel.

Ce personnage va le mener à la plus terrifiante « Gestapo française » opérant dans ces dernières semaines avant la Libération ...

ROMANS / Quand Lauren Moore, professeur d'Histoire contemporaine à Boston, reçoit pour son anniversaire un test génétique destiné à établir ses origines généalogiques, elle trouve le cadeau de sa fille Emily

très amusant. Ce test est très en vogue parmi ses collègues historiens. Quelle n'est cependant pas sa surprise quand elle en découvre les résultats, divulguant des origines ignorées de tous jusque-là. Une ascendance qui remet en question toute son existence ainsi que celle de sa fille et balaie d'un coup ce qu'on lui a toujours raconté de ses ancêtres.

Qui peut l'aider à résoudre ce mystère ? Sa mère Suzana, âgée de quatre-vingt-neuf ans et atteinte de la maladie d'Alzheimer, est dans l'incapacité de l'éclairer. Il semblerait pourtant qu'elle ait caché un secret que personne ne soupçonnait. Pourquoi aurait-elle menti ?

Pour Lauren et sa fille, c'est le début d'un long périple qui les mènera des USA, en passant par la France, jusque dans les contrées lointaines de l'Est européen. Une quête de la vérité, mais aussi la découverte d'une histoire incroyable qui va changer leur vie ... Deux voyages inversés – l'un vers des origines inconnues, l'autre pour survivre.



BD ENFANT / Paris, Février 1885. Abandonnée par sa mère, Eugénie vit depuis toute petite avec son oncle Edmond. Policier sans véritable talent, ce grand et gentil monsieur réalise vite les incroyables capacités de déduction de sa nièce et n'hésite pas à s'en servir au cours de ses investigations. Mais ça ne suffit pas à Eugénie ! Et puisqu'à 13 ans, on n'a pas encore le droit de devenir détective, elle crée « La Confrérie de Vidocq » avec ses amis. Ce club, inspiré par les lectures policières d'Eugénie, a pour but de résoudre mystères et énigmes dans les coins et recoins de Paris. D'ailleurs, ça tombe à pic ! Car, après que la statue de la liberté ait été une première fois construite au centre de Paris, puis démontée pour être envoyée en cadeau aux États-Unis, quelques malveillants personnages sont parvenus à subtiliser les caisses l'acheminant vers le bateau en partance pour New-York. Tandis qu'Edmond peine à dénicher des indices et que les américains envoient sur place un de leurs agents, les trois amis se lancent tête baissée dans cette dangereuse affaire qui leur réserve bien des surprises.

1843. Le capitaine de gendarmerie Langlois arrive dans un petit village isolé du Trièves. Un tueur mystérieux y sévit et plusieurs personnes ont disparu. Langlois va mener l'enquête pour, assez vite, trouver le coupable et l'abattre. Un an plus tard, Langlois revient, cette fois comme commandant d'une louveterie et organise à ce titre une chasse au loup qui rappelle sa précédente traque. Il s'installe au village, se marie, avant de se suicider en fumant un bâton de dynamite. *Un roi sans divertissement* (1947), écrit en vingt-sept jours par Jean Giono, est, selon Pierre Michon, « un des sommets de la littérature universelle ». 50 ans après la disparition du grand écrivain, Jean Dufaux et Jacques Terpent lui rendent hommage avec une adaptation libre qui magnifie les paysages flamboyants du Trièves, chers à l'auteur.





LA CHOUETTE COMÉDIE
FAIT SA RENTRÉE
DEMANDEZ LE PROGRAMME !

AGENDA 2021

11 SEPTEMBRE 2021
IZERON, salle des fêtes, 20h
Panique au pays des contes

25 SEPTEMBRE 2021
CHATTE, salle des fêtes Collenot, 20h
Planète, sauve-toi !

8 OCTOBRE 2021
PEYRINS, salle des fêtes, 20h
Panique au pays des contes

9 OCTOBRE 2021

SAINT-JUST DE CLAIX
salle des fêtes, 20h
La frise hystérique

16 OCTOBRE 2021
CHASSELAY, salle des fêtes, 20h
Planète, sauve-toi !



COMPAGNIE
LA CHOUETTE COMÉDIE

7 NOVEMBRE 2021
VINAY, salle des fêtes, 15h
Pas si chouettes

12 NOVEMBRE 2021
BARBIÈRES, maison des Arts, 20h
La frise hystérique

13 NOVEMBRE 2021
BARBIÈRES, maison des Arts, 20h
Pas si chouettes

20 NOVEMBRE 2021

SAINT-HILAIRE-DU-ROSIER
Salle des fêtes de la gare, 20h
Planète, sauve-toi !

27 NOVEMBRE 2021
TULLINS, Salle Jean Moulin, 20h
*Festival Coup de théâtre
édition jeune public*
Planète, sauve-toi !

4 DÉCEMBRE 2021

VARACIEUX,
salle des fêtes, 20h
La frise hystérique

★ Réservation possible au 06 12 37 42 02.
Pour les dates à venir, voir notre page [f lachouettecomedie](https://www.facebook.com/lachouettecomedie)
→ PASS SANITAIRE OU TEST OBLIGATOIRE

Avant ou après un moment détente avec « les Chouettes » ...

Se retrouver autour d'une bonne pizza faite chez Web ...

C'est l'assurance d'une vraie soirée détente ...

PIZZA A EMPORTER

CHEZ WEB
Café de la Mairie
— Saint Romans —

FARINE & PÂPÈDE TOMAR
BIO

Tél. 04 76 38 03 32
06 03 95 03 17

Le café de la Mairie est ravi de vous retrouver après de longs mois de confinements pour vous présenter sa carte très variée de pizza à emporter, le vendredi soir, le samedi et dimanche midi, ou aussi sur place autour d'un verre en famille ou entre amis.

NOS JEUNES À L'HONNEUR

Il s'appelle **Simon COTTE-GAUDIN ...**

Il a 15 ans, est en seconde au Lycée de la Saulaie.

Alors qu'à l'âge de 9 ans, il était au Forum des Associations avec ses parents et cherchait un sport à pratiquer, il a été attiré et séduit par l'haltérophilie.

Depuis, il ne l'a plus quittée, s'entraîne avec sérieux et assiduité à l'Athletic Club de Saint-Marcellin.

Une précision qui a son importance : l'Athletic Club est Double Champion de France au plus haut niveau.

Au départ, il soulevait 17 kg ... il a appris la souplesse, le placement du dos, le respect des postures et s'est lancé dès la première année dans les compétitions : comme quoi il n'y a pas d'âge pour commencer !

Plusieurs fois champion régional, et en 2019 pour la 1^{ère} fois, Champion de France U13.

Pour affronter ses concurrents au Championnat de France 2020 (les 22, 23, 24 octobre 2021 -Covid oblige-), pendant les semaines qui ont précédé, Simon s'est entraîné à la sortie des cours, au minimum 3 soirs par semaine. De la musculation, des étirements, et bien entendu, du travail technique afin de peaufiner le plus possible les positions, car non seulement il faut soulever de la fonte ... mais également respecter les placements, avoir les mouvements parfaits qui sont observés et jugés.

Pendant toutes ces années, la progression s'est faite régulièrement, sans contrainte, ni sacrifice, juste pour le plaisir de pratiquer son sport favori.



Cette année, Simon s'est illustré brillamment lors des **Championnats de France d'Haltérophilie** qui se sont déroulés à Istres, dans la catégorie **ELITE U15-81 kg**.

Simon a tiré 85 kg à l'arraché (record de France) et 107 kg à l'épaulé jeté (record de France) ... et a remporté la médaille de **CHAMPION de France U15-81 kg** ainsi que le trophée de la meilleure performance IWF U15 Homme.

Il fait partie de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes, dans la sélection des meilleurs jeunes, il va poursuivre ses stages d'entraînement et de perfectionnement : il ne lui reste plus qu'à conquérir le Championnat d'Europe, et pourquoi pas les JO, dont il rêve en secret ! C'est un enfant du pays, on peut en être fiers !

Gabin MEUGNIER a 14 ans. En septembre il a intégré une 3^{ème} option « défense et sécurité globales » au collège des Maristes de Bourg de Péage.

Une classe qui a pour but de renforcer la responsabilité citoyenne des élèves en les éveillant et en les sensibilisant aux grands enjeux et défis des années à venir : défense des valeurs républicaines (liberté, égalité, fraternité), du patrimoine culturel et solidarité. En partenariat avec le 4^{ème} escadron du 1^{er} régiment de SPAHIS de Valence, les élèves se sont rendus au quartier général pour assister à une cérémonie et visiter la caserne. Ils ont participé à un stage d'intégration dans le Vercors. Prochainement ils vont entamer une correspondance avec des SPAHIS en OPEX et assister aux commémorations du 11 Novembre et du 8 mai à Bourg de Péage. Des actions citoyennes, des visites à la Croix-Rouge ... sont également au programme.

Passionné d'histoire, avec un faible pour la période de la Seconde Guerre mondiale, la Résistance du Vercors et le débarquement ... Gabin avait déjà participé activement, au spectacle du 11 novembre 2018.

Intégrer cette classe a donc été une évidence pour lui.

Il envisage de devenir maître-chien parachutiste, se voyant ainsi allier ses passions pour les animaux et l'armée. En attendant, cette année sera pour lui, il en est convaincu une dernière année de collège pleine de bons moments et de bons souvenirs.



ÉTAT CIVIL 2^{ème} et 3^{ème} trimestre

NAISSANCES

25/04/2021 VIGNON Carla, Emilia
04/05/2021 CHEVALLET Nolan
19/05/2021 CREACH WATKINS Billie
04/06/2021 ORGANDE Eloïse
27/06/2021 SOUIBGUI Sohan, Patrick, Mustapha
02/07/2021 BOUDILLON Jules
06/08/2021 BARTHELEMY Julie, Damiane, Ludivine
27/08/2021 CHAZALON Eden, Ethan, Nolan, Mae

PACS

05/06/2021 IDELON Sonia et GIRAUD Warren
12/06/2021 FRANTZ Youna et RENAUT Alexandre
10/07/2021 CROUZET Laura et ASTIER Jonathan
17/08/2021 AGERON-ROMEY Cléa et BUTIN Thomas
22/08/2021 CASSARA Delphine et CREACH Kévin

MARIAGES

24/04/2021 SANOGO Awoa et André Pierre JACQUIN
10/07/2021 DELERIS Marie et COSTA Georges
18/09/2021 LIMA Marion et MARION Clément

DÉCÈS

04/04/2021 DETROYAT Raymonde Veuve DUC
06/04/2021 BAFKER Ali
11/06/2021 DREVETON Fernande Veuve PONS
15/06/2021 RENAULT Béatrice
23/06/2021 LEJOUR Eliane Epouse ALAUX
16/07/2021 JOLY Claudette épouse CHAMPON
16/08/2021 YAHIAOUI Belaïd
26/09/2021 HENRY Paulette veuve GLENAT



PEUT-ON ENCORE PARLER DE CITOYENNETÉ ?



Des habitants qui vident leurs poubelles à côté des moloks ...

D'autres qui déposent leurs vieux matelas, leurs canapés usagés, leurs ustensiles de bricolage, des gravas, des sacs de déchets ménagers qui pourraient être mis dans le réceptacle du molok mais qui sont jetés par terre ...

Des cartons d'archives ...

Image désolante que l'on retrouve quasiment près de tous les moloks y compris au centre du village ou vers les Écoles ...

Nos enfants, à qui l'on enseigne les bienfaits du tri, de la gestion des déchets, du développement durable, de la fragilité de la biodiversité ... ne doivent pas bien comprendre l'attitude des adultes ...

L'Adjoint chargé de la surveillance autour des « points propres » fait régulièrement ce constat désolant et récurrent.

Ces endroits sont pourtant très fréquemment nettoyés, débarrassés par les services techniques, aux frais du contribuable.

**Ces lieux sont maintenant régulièrement surveillés,
des dépôts de plaintes parfois effectués,
sachant que les amendes peuvent atteindre
jusqu'à 1500 € pour les contrevenants.**

INFOS DE DERNIÈRE MINUTE

Anniversaires 2020 et 2021 des adhérents du Club Notre Rocher

Enfin, après bien des désagréments dus à la pandémie, nous avons trouvé l'opportunité de fêter nos récipiendaires, 20 au total âgés de 80, 85 et 90 ans.

A cette occasion, le restaurant s'imposait pour l'ensemble des présents, 78 au total et nous nous sommes tous dirigés vers le Salvérien à Saint-Sauveur pour un excellent repas agrémenté de cuisses de grenouilles.



Puis tout le monde s'est retrouvé à la salle des fêtes en présence du premier adjoint Eric Rolland, Monsieur le Maire étant excusé.

Les adhérents concernés ont reçu soit des fleurs pour les dames et des bouteilles pour les messieurs.

La réception s'est conclue dans une excellente ambiance par des jeux de cartes et des discussions animées, le tout arrosé de pétillant et de petits gâteaux.

RAPPELS POUR LE RESPECT DE LA VIE AU VILLAGE

LE BRUIT et ses nuisances : EXTRAITS de l'ARRÊTE PRÉFECTORAL

ARTICLE 8 : les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage, ceci de jour comme de nuit, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

ARTICLE 9 : ... les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30,

les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,

les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

DIVAGATION des chiens :

Est considéré comme divagant, tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable, d'une distance de plus de cent mètres. **Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est considéré comme en état de divagation.**

Vous trouverez les informations importantes et officielles sur le site internet de la commune www.saint-romans.fr

N'oubliez pas de nous signaler les modifications de vos associations : bureau, téléphone, adresse mail.

Retrouvez les actualités sur notre page facebook.com/saintromans

MAIRIE : horaires d'ouverture Services Administratifs :

tous les matins lundi, mardi, jeudi, vendredi **de 8h à 12h** - samedi de **8h à 11h**

Fermé le mercredi

292 Grande Rue, 38160 Saint-Romans

Tél. : 04 76 38 46 17

mairie@saint-romans.fr

